

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 MARS 2022

Assemblée tenue en vrai au Hang'Art à Boissy-Fresnoy et en même temps, en visioconférence de 10h00 à 12h15.

Etaient excusés (sans procuration) : La Région Hauts-de-France, la Ville de Crépy-en-Valois, Alain Mallet.

Collège des membres actifs

Antonik Jean-Louis, *Assié Janine*, **Barnoud André**, **Barré Yann**, **Beaudequin Gontran**, **Bonnet Eric (v)**, **Brillon Catherine (v)**, **Bron Alain**, **Chadli Nawelle**, **Dechorgnat Hervé**, **Gerling Jacques**, **Guillard Odile**, *Kleo Daniel*, **Le Maître Louis (Lou)**, *Masure Hélène*, *Patient Olivier*, *Tran Samuel*, **Tran Khadija**, **Vasseur Dominique**, *Yakovenko-Duteil Karine*.

Collège des membres associés

Association citoyenne pour des centres de santé dans le Valois, *Les amis du musée de l'archerie*, *Ookpik Union*, *Vaincre les Maladies Lysosomales*, **Foyer Rural du Valois Multien**, *Association Carnaval des possibles*, *ATTAC Oise*, *Commune de Rouville*, *Ecole de musique Erik Satie*, *Les Amis de la Forêt de Retz*, *Roches et carrières*, **Association Bols d'air**, *Association Pompidou Université*, **Centre socioculturel Les Portes du Valois**, **Club Valoisien de la Retraite Sportive**, **Comité des Fêtes de Bouillancy Reez-Fosse-Martin**, **Communauté de Communes du Pays de Valois**, **Commune de Saint-Vaast de Longmont (v)**, **Commune de Séry-Magneval**, **Handball club Crépy-en-Valois**, *Le Fil d'Ariane*, **Mai du cinéma (v)**, **Scènes en Valois**,

Collège des membres cooper'acteurs

Bédu Michèle, *Bertin Jean François*, *Dechorgnat Paulette*, **Decouttere Thierry**, *Fournier Laurent Monique*, *Gannevalle Jean*, *Grosbois Guy*, *Guinot Jean-Michel*, *Massau Fatima*, **Massau Hubert**, **Mecca Michel**, *Piani Jeanne*, *Piloy Christian*, *Piot Gérard*, *Raymond Olivier*, **Serais Muguette**, **Simon Jean-Louis (v)**, *Thiriote Monique*, **Villain Patrick**, **Villemant Luc**.

26 personnes étaient présents physiquement et 5 en visioconférence. 31 procurations ont été reçues et validées mais compte-tenu des dispositions statutaires prévoyant qu'un membre présent ne peut détenir qu'une seule procuration, il n'a pas été possible matériellement de répartir l'ensemble des procurations.

De ce fait, **le nombre retenu de votants est de 56** :

Collège des membres actifs : 20

Collège des membres associés : 20

Collège des membres cooper'acteurs : 16

Quorum : l'Assemblée générale ne peut valablement délibérer que si un quart des membres actifs est présent ou représenté.

20 membres actifs sur 35 étaient présents ou représentés, le quorum est donc atteint.

La séance a été ouverte à 10h00. Les documents sur lesquels les membres étaient appelés à se prononcer étaient disponibles sur le site Internet de l'association depuis le 15 mars à 0h00. Les membres ont voté en temps réel sur place ou par visioconférence.

Les assesseurs ont établi et validé la liste des votants.

Les votes ont porté sur :

- 1- l'approbation des comptes 2021 et l'affectation de l'excédent à la poursuite du projet associatif
- 2- l'approbation du budget prévisionnel 2022
- 3- l'approbation des montants de cotisations 2023
- 4- l'approbation des orientations et du programme d'action 2022-2023
- 5- l'élection d'administrateurs au Conseil collégial

1- Approbation des comptes 2021 et affectation de l'excédent à la poursuite du projet associatif

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
56	56	0	0

Les comptes 2021 sont approuvés. Le résultat est affecté à la poursuite du projet associatif.

2- Approbation du budget prévisionnel 2022

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
56	56	0	0

Le budget prévisionnel 2022 est adopté.

3- Approbation des montants de cotisations 2023

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
56	56	0	0

Les montants de cotisations 2023 sont adoptés. Pour rappel : 10 € minimum pour les personnes physiques et 25 € minimum pour les personnes morales.

4- Approbation des orientations 2022 - 2023

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
56	56	0	0

Les orientations 2022 – 2023 sont adoptées.

5- Élection d'administrateurs au Conseil collégial

a- collège des membres actifs

Nombre de votants : 20

CANDIDATS	ont obtenu :	sortant en :
ANTONIK Jean-Louis	20	2024
CHADLI Nawelle	20	2025
DECHORGNAT Hervé	20	2025
GERLING Jacques	20	2025
VASSEUR Dominique	20	2025

Sont élus au Conseil collégial : ANTONIK Jean-Louis, CHADLI Nawelle, DECHORGNAT Hervé, GERLING Jacques, VASSEUR Dominique.

b- collège des membres associés

Nombre de votants : 20

CANDIDATS	ont obtenu :	sortant en :
Foyer Rural du Valois Multien	20	2025
Projet Action 60	20	2025
Handball club Crépy	20	2025
Commune de Séry-Magneval	20	2024

Sont élus au Conseil collégial : Foyer Rural du Valois Multien, Projet Action 60, Handball club Crépy, Commune de Séry-Magneval

c- collège des membres cooper'acteurs

Nombre de votants : 16

CANDIDAT	ont obtenu :	sortant en :
MASSAU Hubert	16	2025

Est élu au Conseil collégial : MASSAU Hubert

Le Conseil collégial est désormais composé de 24 administrateurs, soit 7 membres sortants en 2023, 9 membres sortants en 2024 et 8 membres sortants en 2025 :

COLLEGES		MEMBRES DU CONSEIL COLLEGIAL	SORTANT EN
Pour le collège des membres actifs	1	GUILLARD Odile	2023
	2	NATTIER Camille	2023
	3	PATIENT Olivier	2023
	4	SIMONOT Jean-François	2023
	5	BARNOUD André	2024
	6	BONNET Eric	2024
	7	BRILLON Catherine	2024
	8	DUTEIL Karine	2024
	9	ANTONIK Jean-Louis	2024
	10	CHADLI Nawelle	2025
	11	DECHORGNAT Hervé	2025
	12	GERLING Jacques	2025
	13	VASSEUR Dominique	2025
Pour le collège des membres associés	1	Bec à foin	2023
	2	Centre socioculturel Les Portes du Valois	2024
	3	Communauté de Communes du Pays de Valois	2024
	4	Projet Action 60	2025
	5	Foyer Rural du Valois Multien	2025
	6	Handball Club Crépy-en-Valois	2025
	7	Commune de Séry-Magneval	2024
Pour le collège des membres cooper'acteurs	1	DUCROCQ Philippe	2023
	2	TRAN Khadija	2023
	3	CLAMOUR Jean-Michel	2024
	4	MASSAU Hubert	2025

Pour extrait certifié conforme, à Boissy-Fresnoy, le 19 mars 2022

un administrateur,
Jacques GERLINGune administratrice,
Dominique VASSEURun administrateur,
Hervé DECHORGNATune administratrice,
Nawelle CHADLIun administrateur,
André BARNOUD